

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

ID : 002-200051118-20251217-28_2025-DE



DELIBERATION

2025/28

SCoT AEC THIÉRACHE
RÉVISION DE LA GOUVERNANCE DU PROJET

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept décembre, à 14 heures 30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Guise, au siège de la Communauté de Communes de la Thiérache Sambre et Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 7 , Représentés : 2, Votants : 9

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Vincent LAMOUREUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Gilles QUEILLE.

Etaient représentés : M. Hugue COCHET par Mme Marie-Claire FORTIN et M. Laurent MARLOT par Mme Michèle DEGARDIN.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Thomas HENNEQUIN, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES, M. Jean-Jacques THOMAS et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Patrick DUMON

Par délibération du 5 juillet 2021, les élus du Pays de Thiérache ont validé la décision de prescrire l'élaboration d'un SCoT valant PCAET à l'échelle de ses 4 Communautés de communes.

Pour ce faire, ils ont défini des modalités de concertation comprenant :

- Une réunion de lancement, entretiens avec les élus et les acteurs locaux, séminaires SCoT et réunions de commissions thématiques,
- La publication d'articles dans les bulletins communaux et communautaires,
- La rédaction de lettres ou e-mails d'information,
- L'organisation de réunions publiques.

Par délibération du 20 septembre 2025, le Comité syndical a clôturé la 2ème phase de l'élaboration du SCoT-AEC Thiérache en prenant acte du débat organisé sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) en séance. La démarche de conception du PAS avait préalablement fait l'objet d'une réunion de présentation et d'échanges avec les Personnes Publiques Associées ainsi que deux réunions publiques.

Au terme de ce temps de concertation et d'échanges, il est proposé de réviser les modalités de gouvernance pour l'élaboration du SCoT-AEC. La révision de la gouvernance du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) inclut la proposition de la création d'un **Comité d'Appui** en plus de l'élargissement des **Personnes Publiques Associées (PPA)**

- **Élargissement des PPA :** Intégration de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), des gestionnaires d'infrastructures, et des Communautés de Communes limitrophes (Pays de Vermandois, Val de l'Oise, Pays de la Serre, Champagne Picarde)

- **Membres Proposés pour le Comité d'Appui** : Représentants de secteurs clés pour l'aménagement :
 - **Santé** : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).
 - **Économie** : Maison des Entreprises de la Thiérache et de la Serre
 - **Agriculture** : Atelier Agriculture Avesnois Thiérache, Chambre d'agriculture de l'Aisne.
 - **Logement** : Bailleurs sociaux, agences immobilières, notaires
 - **Tourisme** : Office de tourisme du Pays de Thiérache
 - **Autres** : Éducation, Eau (Présidents des Bassins d'Alimentation de Captage), Société civile (Conseil de développement)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE la proposition de révision des modalités de gouvernance du SCoT AEC Thiérache comprenant l'élargissement des PPA à l'ARS, la DREAL, les gestionnaires d'infrastructures, EPF Hauts-de-France et les Communautés de communes limitrophes et la mise en place d'un comité d'appui territorial.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Patrick DUMON

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 002-200051118-20251217-28_2025-DE